



Pour une École riche de tous ses élèves

Cet avis du **Conseil Supérieur de l'Éducation - QUEBEC**, de 2017, traite de la diversité des apprenants et des modes d'organisation scolaire à adopter afin de bien s'y arrimer.

Le Conseil promeut à cet effet l'affirmation d'une logique **d'éducation inclusive** pour tous qui, fondée sur le concept **d'accès universel**, s'incarnerait dans de **nouvelles pratiques**.

Trois principes se trouvent au cœur de cette logique :

- Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous;
- Maintenir des exigences élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa réussite;
- Agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels.

Six orientations dérivant de l'application de ces principes sont pistées :

- Suivre les élèves
- Utiliser la marge de manœuvre existante
- Privilégier les solutions collectives
- Développer une réflexion collective centrée sur une analyse pédagogique
- Réaffirmer les visées inclusives du système scolaire québécois et promouvoir l'éducation inclusive
- S'engager dans une démarche de recherche de solutions

« Pertinent et très bien documenté, l'avis déposé impressionne par sa qualité ainsi que par le vent de fraîcheur qu'il fait souffler sur le domaine. Certes, concrétiser l'éducation inclusive auprès d'acteurs sociaux plus conservateurs et défensifs que ceux rencontrés à l'intérieur de l'enquête menée pourra s'avérer une tâche ardue ; certes aussi la capacité des avis du Conseil de peser sur les décisions réellement prises par des acteurs qui s'en désintéressent peut être débattue. N'empêche, la hauteur des vues défendues par les auteurs de même que le caractère inspirant des histoires de réussite décrites à l'intérieur de l'avis nous paraissent largement suffisants pour animer un débat pressant à tenir et qui porterait sur l'organisation ainsi que sur le « comment » de l'enseignement auprès des élèves différents (par exemple, ceux présentant une déficience intellectuelle) »



ÉGALITÉ



ÉQUITÉ

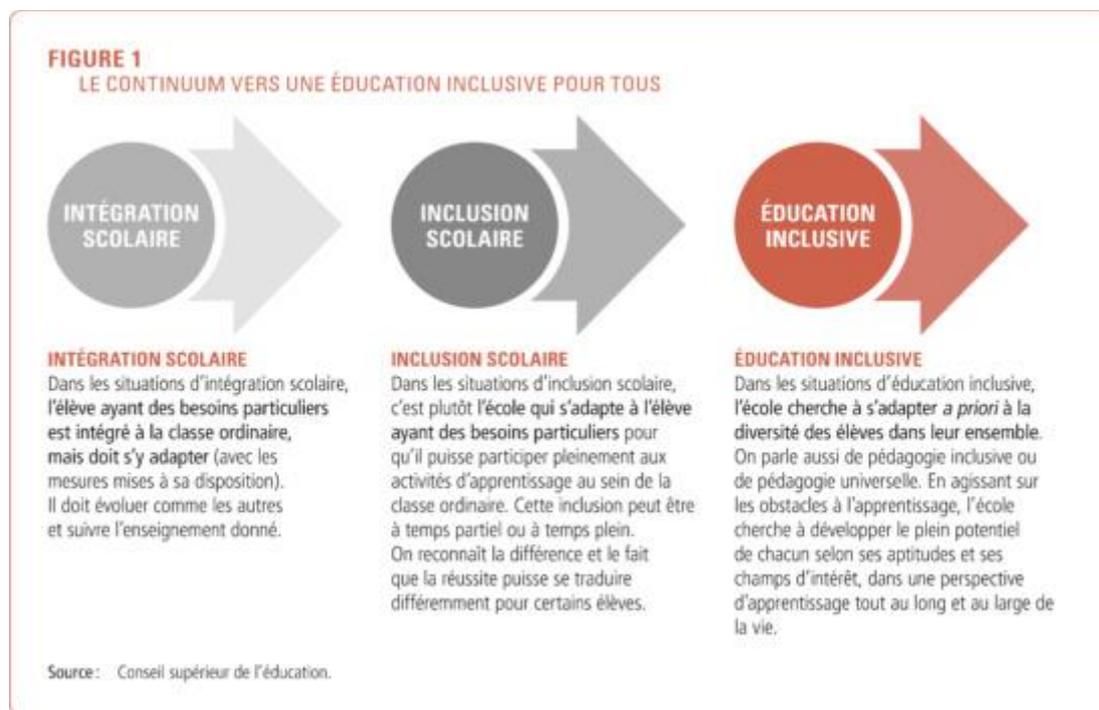


ACCÈS UNIVERSEL

Source: Conseil supérieur de l'éducation d'après une idée originale de Craig Froehle, illustré par Marie Lebossé-Gautron.

Un continuum vers une éducation inclusive pour tous

La question de l'adaptation à la diversité des élèves et des pratiques la favorisant est un sujet souvent abordé dans l'actualité. Il existe différents points de vue à cet égard, c'est pourquoi le Conseil a jugé utile d'illustrer le *continuum vers une éducation inclusive pour tous* en précisant les définitions sur lesquelles s'appuie cet avis.



L'éducation inclusive – Un projet de société

L'idéal d'une éducation inclusive s'inscrit dans celui d'une société elle aussi plus inclusive. Loin de reposer uniquement sur des initiatives isolées, elle relève d'une responsabilité collective. Les outils qui composent la trousse ont été conçus pour soutenir la réflexion des écoles qui souhaitent se mobiliser pour mener des actions concrètes afin d'offrir à tous les élèves des conditions d'apprentissage favorables et équitables.

La trousse accessible gratuitement

L'ensemble des outils conçus par le CSE et le CTREQ sont accessibles à l'adresse www.cse.gouv.qc.ca/trousse_pour_ecole_riche_eleves. Ils se déclinent comme suit :

- Une **présentation vidéo** qui expose les principaux contenus de l'avis. Elle est accompagnée de son **cahier de participation** qui permet de conserver une trace des activités de réflexion et d'appropriation proposées pendant le visionnement;
- Un **napperon** qui résume les principes, les orientations, les recommandations de l'avis et qui offre quelques exemples de pratiques soutenant une éducation inclusive pour tous;
- Un **guide de référence et d'animation** qui explicite la démarche d'utilisation de la trousse. Il contient également six **ateliers de réflexion** pour soutenir la démarche de mobilisation de l'équipe-école ainsi que les documents reproductibles afférents. Ce guide s'adresse à la direction d'école et au comité de travail mandaté pour accompagner l'équipe-école. Il a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la démarche.